Direction des Solidarités
Sous-Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance
Service des établissements parisiens

2025 DSOL 47 : Compte de gestion 2024 du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je soumets à votre examen le compte de gestion pour l'exercice 2024 du budget annexe des étabissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance, rendu par la directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris.

Ce document retrace, pour l'exercice 2024, l'ensemble des recettes et des dépenses correspondant à l'exécution du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance ainsi que les résultats budgétaires y afférents.

Les montants présentés dans le compte de gestion de la directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris, sont identiques à ceux du compte adminitratif établi par l'ordonnateur. Ces montants sont récapitulés ci-dessous :

Dépenses

Le montant des dépenses mandatées en investissement mandatées s'élève à.....
4 133 486 ,51 €
Le montant des dépenses mandatées en exploitation s'élève à.....
75 735 265,02 €
Soit un total de .....
79 868 751,53 €

Recettes

Le montant des recettes constatées en investissement s'élève à.....
4 663 815 ,76 €

Le montant des recettes constatées en exploitation s'élève à…….. 74 952 381,73 €
Soit un total de ……. 79 616 197,49 €

Le résultat du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance à la clôture de l'exercice 2024 présente un déficit de 252 554,04 €, réparti de la façon suivante entre les sections d'investissement et d'exploitation :

Excédent de la section d'investissement ……..…… 530 329,25 €
Déficit de la section d'exploitation ……..…….. 782 883,29 €

Après reprise du résultat 2023, il résulte un excédent de 9 323 722,86 €.

	Résultat à la clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat de l'exercice 2024	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat à la clôture de l'exercice 2024
Section d'investissement	8 567 629,85 €	0,00 €	530 329,25 €	0,00 €	9 097 959,10 €
Section d'exploitation	1 008 647,05 €	4 500,00 €	-782 883,29 €	0,00 €	225 763,76 €
TOTAL	**9 576 276,90 €**	**4 500,00 €**	**-252 554,04 €**	**0,00 €**	**9 323 722,86 €**

Ces chiffres sont conformes à ceux du compte administratif du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance pour l'exercice 2024.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les résultats du compte de gestion de l'exercice 2024, présentés par la directrice régionale des Finances publiques d'Ile-de-France et de Paris, pour les opérations du budget annexe des établissements parisiens de l'aide sociale à l'enfance, que je vous propose d'approuver.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Présidente du Conseil de Paris